

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Echiquier du Roy René a eu lieu dans les locaux de la *Maison des Associations, 1 rue Emile Tavan, 13100 Aix en Provence*, le Vendredi 11 septembre 2009, à partir de 20 h 30. Sur 105 membres ayant payé leur cotisation, 31 sont présents physiquement et 26 ont fait une procuration, ce qui fait 57 votants, le quorum est donc atteint. La séance a été ouverte par le doyen des adhérents, Mr **Claude Maury**.

1°) Rapport Moral du Président, **Jean-Marc Giry**.

Le président **Giry** remercie la *Communauté des Communes du Pays d'Aix* et la *Mairie d'Aix en Provence*, pour son dispositif *Pass'Port* et l'aide apporté au *Rapide d'Aix en Provence*, ainsi que la société *Indigo Fruit* et son Président **David Benezra**, qui, par généreux sponsoring, a permis de développer l'*Ecole d'Echecs du Pays d'Aix*.

Le bilan sportif par équipes :

il a été exceptionnel avec la montée de 4 équipes représentant l'*Echiquier du Roy René* :

- l'équipe Une monte de Nationale 3 en Nationale 2.
- l'équipe Trois, monte de Nationale 4 en Nationale 3.
- Deux équipes de N6 monteront en N5.

De plus, la N3 Jeunes a fini troisième de son groupe, premier fruit de la politique de formation du club, dans son Ecole d'Echecs du Pays d'Aix.

L'*Echiquier du Roy René* est arrivé, aussi, en 8eme de finale de la Coupe de France, éliminé par les stars du club d'*Evry Grand Roque* dont un des meilleurs joueurs mondiaux, le grand-maître français **Maxime Vachier-Lagrave**, champion de France 2008.

Il ne faut pas oublier l'excellent parcours de l'équipe de Coupe 2000, qui s'est qualifiée pour la finale à *Dijon*, pour finir au pieds du podium, en finissant 4eme.

Le bilan sportif individuel :

Laurent Milesi est champion des Bouches du Rhône, et **Stanislav Stojanov**, champion des Bouches du Rhône en parties rapides.

Amos Benezra est champion de Provence Jeunes, en catégorie Poussin.

Roger Torelli, Jean-Paul Scamaroni et **Jérôme Solchaga** sont arrivés en tête de l'Open Nord.

L'ERR, troisième club de la Ligue de Provence:

Avec 133 licenciés lors de l'année 2008-2009, dont 15 féminines, l'ERR se place en troisième position dans la Ligue de Provence, derrière l'ECV de l'Isle-sur-la-Sorgue et Aubagne. Nous sommes un des seuls clubs des Bouches du Rhône a augmenté nos licenciés dans la Ligue de Provence.

76 jeunes licenciés pour la saison dernière, dont 42 dans le cadre du dispositif *Pass'Port*.

6 participants au au championnat de France à Aix les Bains en 2009, 1 en 2008 et zéro en 2007 !

Notre politique de formation par le biais de l'Ecole d'Echecs du Pays d'Aix porte donc ses fruits et 3 jeunes, **Manuel Valles, Romain Burmonas** et **Pierre Anrès** sont venus nous rejoindre cette année.

Le bilan de l'Open rapide du Pays d'Aix a connu un grand succès avec plus de 140 participants, et

Lazare Henry, a gagné le Tournoi Jeunes alors que **Nans Doublet** gagnera celui des *Arcs*.

L'activité CCAS, encadré par **Roger Torelli**, réunit une dizaine d'habitues à la salle du Pont de l'Arc, le mardi après-midi.

Le club dispose désormais d'une bibliothèque de 200 livres d'échecs.

La Formation:

Une formation faite par le grand-maître **Glenn Flear**, a concerné les joueurs de Nationale 3 et de Nationale 4.

L'ERR a aussi investi pour la formation des Entraîneurs et des arbitres, puisque **Laurent Milesi**, **Dominique Jeanjean** et **Jean-Marc Giry** ont suivi un stage d'Entraîneur et que **Giraud Thierry** et **Timothy Collier** ont suivi un stage d'arbitrage AF4.

Vote du quitus moral, 57 participants. Vote à l'unanimité.

2°) Le Bilan financier.

Le Bilan de la saison 2008-2009 est présenté aux membres présents, à l'aide d'un rétroprojecteur, et fait apparaître un solde de Trésorerie de 4829,00 €.

Vote du quitus financier, à l'unanimité des 57 participants.

3°) Election du Conseil d'administration.

Une seule liste en compétition composée de 8 candidats, 6 hommes et 2 femmes.

Jean-Marc Giry, **Giraud Thierry**, **Dominique Jeanjean**, **Antoine Vaisse**, **Patrick Pouilly**, **Christine Flear**, **Solange Burmenas**, **Jean-Paul Sebban**.

Le vote à bulletin secret dont la liste élue à l'unanimité des présents et représentés soit 57 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

Le nouveau Conseil d'Administration se réunit se réunit pour élire, à bulletin secret:

Jean-Marc Giry est élu Président.

Thierry Giraud est élu Vice-Président.

Dominique Jeanjean est élu Trésorier.

Antoine Vaisse est élu Secrétaire.

4°) Changement de statut.

Pour obtenir l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports, un nouveau statut, tenant compte des demandes de ce même Ministère, va être présenté aux membres présents. L'objet et le Titre des nouveaux statuts ne changent pas mais:

- l'article 2 précise désormais que l'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres.

- L'article 6 précise que le conseil d'administration sera élu pour 4 ans (anciennement 3 ans)

- l'article 6, relatif au conseil d'administration, abaisse le droit de vote à 16 ans révolu le jour de l'élection et précise que ce conseil doit refléter l'Assemblée Générale et permettre un accès égal à l'élection dans cette instance aux hommes et aux hommes.

Le changement de statuts est voté, à bulletin secret, à l'unanimité des présents et des représentés, soit 57 pour 0 contre et 0 abstention.

5°) La saison sportive 2009-2010.

10 équipes seront en lice dans les compétitions départementales, régionales et nationales.

Nationale 2, capitaine *Jean-Marc Giry*.

Nationale 3 gr I, capitaine *Timothy Collier*.

Nationale 3 gr II, capitaine *Giraud Thierry*.

Nationale 5.1, capitaine *David Benezra*.

Nationale 5.2 capitaine *Marc Lassalle*.

3 Nationales 6 et 2 Nationales Jeunes complèteront le tableau.

Il est à noter que jamais, l'ERR n'a eu autant d'équipes engagées depuis sa création !

6°) Cotisation.

Les cotisations d'adhésion n'ont pas augmenté depuis 5 ans et reste à 40 euros pour la saison pour un adulte et à 25 euros pour les étudiants, chômeurs et retraités.

Le nouveau Bureau propose que que :

- les joueurs ayant un élo égal ou supérieur à 2100 au classement de septembre de la nouvelle saison aient la gratuité de l'adhésion.
- Les joueurs ayant un élo égal ou supérieur à 2200 au classement de septembre de la nouvelle saison aient la gratuité de l'adhésion et la licence A.

La nouvelle cotisation est acceptée, par un vote à bulletin secret, à la majorité absolue des présents et représentés, 50 oui, 7 abstentions.

7°) Budget Prévisionnel.

Le budget prévisionnel présenté aux membres présents, par vidéoprojecteur est adopté à l'unanimité, par un vote à bulletins secrets des présents et représentés. 57 pour, 0 contre.

Aix en Provence, le 11 septembre 2009,

Le Président : **Jean Marc Giry**

Le secrétaire: **Antoine Vaisse**

